

Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Aurélié RENO
Pôle Aménagement et développement
Chargée de mission Habitat
107 Avenue du Maréchal de
Latre de Tassigny
85 400 LUCON
Tel : 02 51 97 64 64
a.renou@suvendeelittoral.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Dans le cadre de la mise en place d'un guichet de l'habitat depuis février 2023, une Opération Programmée de l'Habitat (OPAH) et une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) ont été déployées.

TYPE D'AIDE

Accompagnement gratuit et neutre + aides financières
Conseil à l'installation photovoltaïque

TYPE DE BENEFICIAIRE

Propriétaires occupants et propriétaires bailleurs

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes Sud Vendée Littoral.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Être accompagnée par un MAR dans le cadre d'un dossier Ma Prime Rénov' parcours accompagné pour les travaux de rénovation énergétique ou dans le cadre de Ma Prime Logement Décent, Ma Prime Adapt' ou un dossier de réhabilitation de l'ANC par un opérateur agréé par l'Anah

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGES

Montant différencié selon la nature des travaux et le niveau de revenus du ménage – règlement d'aides consultable sur le site internet de la collectivité

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat, Conseil Départemental, SYDEV, la MSA et la région Pays de la Loire

ENVELOPPE BUDGETAIRE 2023

Bilan 2023 (année incomplète et de mise en place de ces dispositifs) : 79 dossiers déposés pour près de 100 000 € d'aides sur fond propre pour la Collectivité.

Au 01/08/2024 pour l'année 2024 : 94 dossiers déposés pour 90 000 € d'aides aux travaux sur fond propre pour la collectivité.